Marie Moret à César de Paepe, 8 août 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)
Collation1 p. (13r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à César de Paepe, 8 août 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52699

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction8 août 1888
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinatairePaepe, César de (1841-1890)
Lieu de destination168, rue Jourdan, Saint-Gilles, Bruxelles (Belgique)
Scripteur / ScriptriceBuridant, Jules (1872-1937)

Description

RésuméAu sujet d'une erreur dans la mention d'un ouvrage dans *Le Devoir* qui sera rectifiée dans un des prochains numéros d'août 1888.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52699?context=pdf

SupportLa lettre n'est pas de la main de Marie Moret.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir
Personnes citéesBertrand, Louis (1856-1943)
Œuvres citéesLouis Bertrand, *Le logement de l'ouvrier et du pauvre en Belgique*, Bruxelles, 1888.
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 11/10/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52699?context=pdf

Guise Familistère,
8 Août 1888,

Monsieur C. de Paepe,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 6 ct.

Nous n'avions qu'un seul désir, celui de vous donner toute satisfaction à vous et à M. Bertrand, par notre article bibliographique paru dans le Devoir du 5 courant.

Si donc nous regrettons de n'avoir point atteint notre but, nous espérons du moins réparer cela, en saisissant l'occasion que vous nous offrez de revenir sur le bon ouvrage de M. Bertrand

Mais ce nouvel article ne pouvant passer dans le Devoir de cette semaine, et trouvant peut-être difficilement place dans le suivant celui du 19, — qui sera comme d'habitude consacré à la paix et à l'arbitrage international — ne paraîtra peut-être que dans le Devoir du 26 de ce mois — Ce sera en tous cas la limite extrême.

Veuillez agréer, Monsieur, pour vous et Monsieur Bertrand, l'expression de mes sentiments distingués,

Marie Godin

Fichier